

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

12 JUIN 2023

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

Les résolutions climatiques à la peine !

Dans les 15 pays les plus développés de l'OCDE, 120 résolutions dans un peu plus de 700 assemblées générales (AG) ont été présentées par les actionnaires, le plus souvent contre l'avis du conseil d'administration.

La thématique la plus plébiscitée demeure cette année encore, le climat avec environ un cinquième des résolutions. Si en Europe, les résolutions d'actionnaires, toutes thématiques confondues, ont recueilli 24% de votes favorables contre 4% en 2022, celles liées au climat n'ont obtenu que 17% de vote «pour» chez BP et 20% chez Shell... pas encore de quoi faire trembler les deux majors pétrolières.

En France, pays plus frondeur, 24% des actionnaires d'Engie ont voté en faveur d'une résolution exigeant que les progrès du plan climat de l'entreprise fassent l'objet chaque année d'un vote en AG, et chez TotalEnergies, plus de 30% des votants ont aussi approuvé une résolution beaucoup plus exigeante sur la stratégie climatique de l'entreprise que celle présentée par son conseil d'administration, approuvée avec le score écrasant de 89%. Ecofi a participé au dépôt de la première résolution chez Engie, mais ne possède plus d'actions TotalEnergies en raison de son exploitation de fossile non conventionnel (sables bitumineux, forages en Alaska...).

Autre scénario à l'AG de BNP Paribas, le 16 mai dernier... plusieurs activistes climatiques ont voulu prendre la parole pour évoquer la nécessité d'arrêter les financements aux énergies fossiles afin de respecter les recommandations des rapports du GIEC, mais les «petits» actionnaires dans la salle satisfaits avant tout par la hausse du cours de bourse et du dividende, se sont mis à huer et siffler leurs interventions rendues inaudibles. Ainsi, le président de BNP Paribas a dû rappeler trois fois à l'ordre les participants en salle pour qu'ils laissent parler Jeanne Martin qui s'exprimait pour Share Action, spécialiste de l'engagement actionnarial pour des investisseurs institutionnels. Cette dernière était d'autant plus offusquée qu'elle représentait sept grands investisseurs détenant beaucoup plus d'actions de la banque que les dizaines de petits actionnaires s'égosillant; empêchant tout débat sur un sujet qui concerne tout de même la survie de l'homme et de la planète !

Surfant avec une attitude populiste, la salle a également vilipendé les représentants des communautés venus d'Argentine et des Philippines pour parler des dégâts qu'entraîne l'exploitation des énergies fossiles sur leurs terres, en lançant des «go back home!». Malheureusement, de tels comportements décrédibilisent le déroulement de la démocratie actionnariale sur des enjeux stratégiques.

Les résultats des votes évoluent de façon encore plus négative aux États-Unis. Les actionnaires d'ExxonMobil et de Chevron ont ainsi rejeté un total de 13 propositions d'actionnaires liées aux émissions de carbone ou au changement climatique lors des assemblées annuelles en mai dernier. La perception des Américains a changé au cours de l'année écoulée en raison de la hausse des prix des carburants, conséquence de la guerre Russo-Ukrainienne qui a fait passer la sécurité énergétique avant la protection du climat.

Ainsi, seuls 11% des actionnaires d'Exxon ont soutenu cette année une proposition demandant à l'entreprise de fixer des objectifs de réduction des émissions cohérents avec les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. L'année dernière, la même proposition avait obtenu 28% de soutien. Une proposition similaire chez Chevron a reçu 9% de soutien cette année, contre 33% l'année dernière. En 2022, une majorité d'actionnaires d'Exxon avait même adopté une résolution demandant à l'entreprise de rendre compte des conséquences d'un abandon rapide des combustibles fossiles à l'échelle mondiale sur l'évolution de ses comptes.

C'est la preuve que les grands investisseurs américains font passer la problématique climatique bien après les profits à court terme, au risque de se retrouver avec des «stranded assets» (actifs sans valeur) dans quelques années.

ecofi Actifs pour le futur

#ISR

“

EN FRANCE, PAYS PLUS FRONDEUR, 24% DES ACTIONNAIRES D'ENGIE ONT VOTÉ EN FAVEUR D'UNE RÉOLUTION EXIGEANT QUE LES PROGRÈS DU PLAN CLIMAT DE L'ENTREPRISE FASSENT L'OBJET CHAQUE ANNÉE D'UN VOTE EN AG [...]

”



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133_03SANF

Le présent document est fourni par Ecofi, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 97-004, société anonyme immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 999 990 369. Siège social : 12 boulevard de Pesaro / CS 10002 92024 Nanterre Cedex